



RGE

Reconnu Garant de l'Environnement

Artisans du bâtiment : Êtes-vous prêts pour le RGE ?



Pour l'obtention
de vos qualifications «RGE» :



**La CAPEB vous accompagne et CONSTITUE POUR VOUS
votre dossier de demande de qualification**

Un service de la capeb :



ECO CONDITIONNALITE

A compter du 1^{er} septembre 2014, le principe d'éco-conditionnalité pour les travaux de performance énergétique aidés dans le bâtiment entrera en application. Les aides financières aux particuliers seront accordées sous réserve que l'entreprise réalisant les travaux soit titulaire d'un signe de qualité RGE (Reconnu Garant de l'Environnement).

QU'EST CE QUE LE RGE ?

La mention RGE est une mention fédératrice créée par les Pouvoirs Publics, l'ADEME et les organismes représentant les professionnels.

Elle atteste que les entreprises respectent des critères objectifs et transparents (formation, assurance, références, audit...). Le respect de ces critères est contrôlé de façon régulière.

C'est un repère essentiel pour permettre à l'entreprise qui réalise les travaux d'efficacité énergétique ou l'installation d'équipements utilisant les énergies renouvelables d'être identifiée.

La mention RGE est facile à reconnaître avec le logo :

RGE

LES DIFFERENTS SIGNES RGE :

Une **dizaine de signes RGE sont proposés** aux entreprises et peuvent être regroupées en 4 groupes :

Les **qualifications dites transversales** permettant aux entreprises de bénéficier de la mention RGE pour l'ensemble de leurs activités en lien avec des travaux de rénovation énergétique (à l'exception des énergies renouvelables) : ECO ARTISAN



Les **qualifications spécifiques à une activité** pour des travaux d'efficacité énergétique et/ou d'installation des énergies renouvelables : QUALIBAT, PRO de la PERFORMANCE ENERGETIQUE et QUALIF ELEC



Les **qualifications spécifiques aux énergies renouvelables** : QUALIBAT ENR et QUALIT'ENR (QUALI'BOIS AIR, QUALIBOIS EAU, QUALI'PV, QUALI'SOL, QUALI'PAC)



Les **certifications s'adressant aux entreprises générales du bâtiment sur des travaux de rénovation lourde** : CERTIBAT, NF HQE



service ouvert aux non adhérents

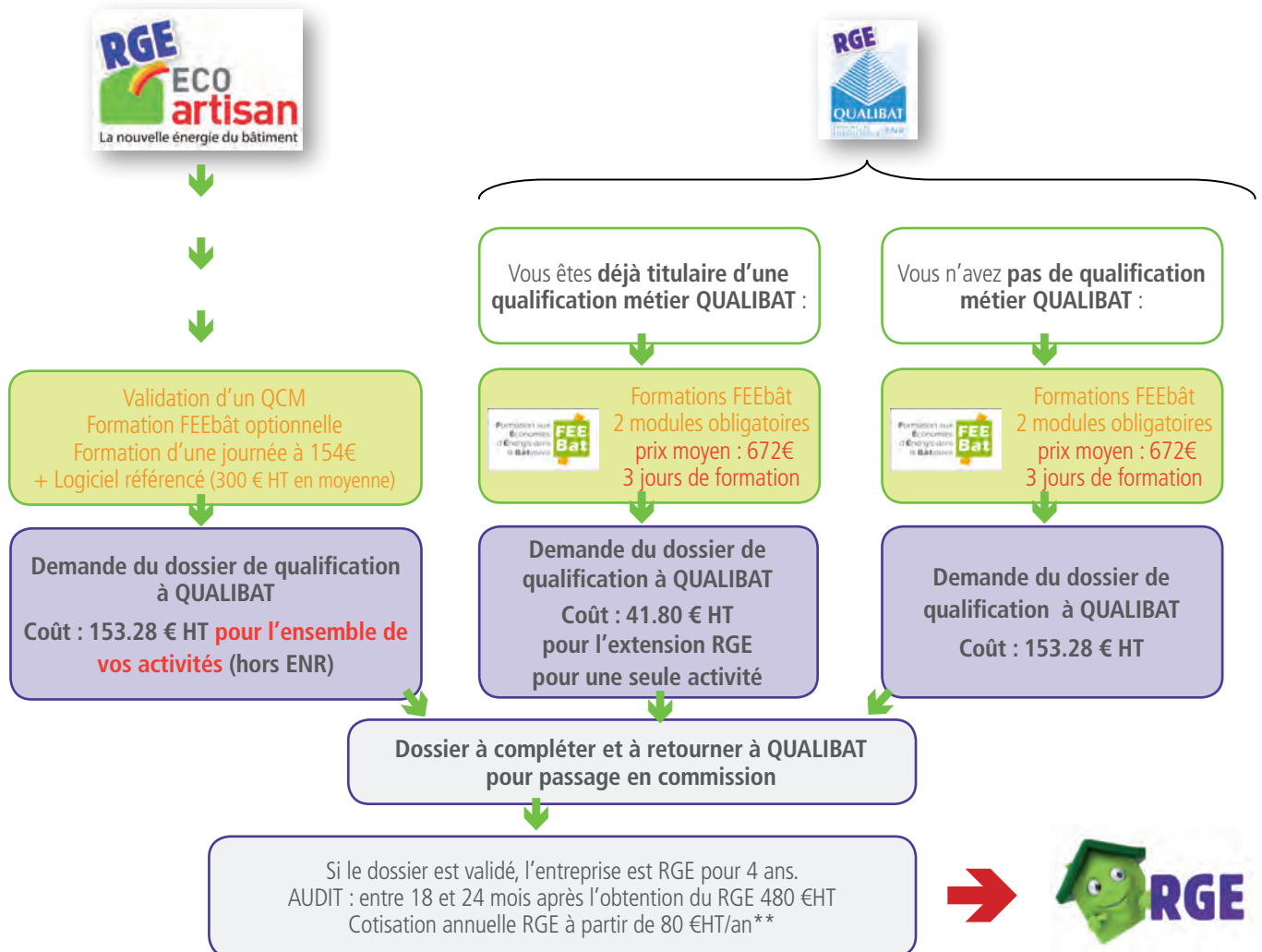
LA CAPEB VOUS ACCOMPAGNE

La CAPEB vous aide à déterminer la mention RGE la plus adaptée à votre entreprise. Chaque mention RGE a des prérequis particuliers parmi lesquels la formation occupe une place prépondérante.

La CAPEB vous accompagne dans vos démarches.

Dans le cadre des missions déléguées par Constructys ou le FAFCEA, la CAPEB vous conseille sur les formations nécessaires à l'obtention de vos mentions RGE et vous aide à constituer votre dossier de demande de prise en charge financière auprès de Constructys (salariés des entreprises de moins de 10) ou de FAFCEA (chef d'entreprise).

Principales étapes pour obtenir la mention RGE



Coût moyen d'une première mention RGE	RGE ECO artisan La nouvelle énergie du bâtiment	RGE PROS de la performance énergétique	RGE QUALIBAT
	Pré requis : qualification métier	NON	OUI
formation FEEbat* (prix moyen)	non obligatoire	672,00 €	672,00 €
préparation au QCM* (prix moyen)	non obligatoire	-	-
logiciel (prix moyen)	300,00 €	non obligatoire	-
dossier de qualification	153,28 €	153,28 €	153,28 €
autres frais	-	32.51 €	41.80 €
certificat et renouvellement**	320,00 €	320,00 €	320,00 €
audit de contrôle obligatoire	480,00 €	480,00 €	480,00 €
total sur 4 ans	1 253.28 €	1 657.79 €	1667.08 €
coût annuel moyen	313.32 €	414.45 €	416.77 €

* hors prise en charge éventuelle de votre OPCA

**le coût du certificat est fonction du nombre de salariés de l'entreprise – le coût indiqué de 80€ HT / an est valable pour les entreprises de 5 salariés ou moins pour 2014

La CAPEB CONSTITUE POUR VOUS votre dossier de demande de mention RGE



Avec le service d'aide à la constitution du dossier vous gagnez du temps et de l'argent !

3 bonnes raisons de faire appel à notre service «RGE» :

Vous bénéficiez de l'accompagnement d'une organisation professionnelle reconnue

- La CAPEB a créé une mention RGE et en connaît les rouages.
- Vous bénéficiez de l'appui d'un collaborateur permanent ayant une compétence technique et ayant l'expérience des dossiers de mention RGE.

Vous n'aurez pas de mauvaises surprises :

- Avec l'approche de l'application de l'ECO CONDITIONNALITE les propositions d'aide au montage de dossier se multiplient.
- Des entreprises nous signalent des prestations dont la qualité n'est pas toujours au rendez-vous et à des tarifs prohibitifs (plus de 400€ pour ce type de prestation).
- D'autres témoignages tendent à mettre en évidence que des prestataires profitent de ce service pour vendre des services supplémentaires qui ne sont pas en adéquation avec les besoins de l'entreprise.

Tarifs :

Seulement 120€ pour les adhérents CAPEB 23 ou 87

280€ si vous n'êtes pas adhérent de ces deux CAPEB

attention les tarifs augmentent au 1^{er} janvier 2015 !

Vous gagnerez du temps et de l'argent :

- monter un dossier de qualification QUALIBAT n'est pas difficile mais cela prend du temps (de 1 à 2 journées en fonction de vos activités) ;
- surtout vous avez l'assurance d'un dossier bien monté qu'il ne faudra pas refaire ou compléter ;
- Le tarif proposé par la CAPEB est jusqu'à 4 fois moins élevé que les prestations d'autres acteurs sur le marché ; Seulement 120€ pour les adhérents CAPEB 23 ou 87 et 280€ si vous n'êtes pas adhérent de ces deux CAPEB.

attention les tarifs augmentent au 1^{er} janvier 2015 !

Pour tout renseignement sur le RGE ou les formations FEEbât

CAPEB Haute-Vienne : contactez le service formation au 05.55.77.92.00

CAPEB Creuse : contactez le secrétariat au 05.55.51.18.58

Pour bénéficier du service «RGE» immédiatement :

En Creuse ou Haute-Vienne : contactez le service technique au 05.55.77.92.10

Ou Retournez le bon de commande accompagné de votre règlement par chèque à :

Service technique CAPEB – 24 rue Lesage – BP 217 – 87 006 LIMOGES Cedex